



F.S.U.

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'université doit conserver sa dimension universelle et émancipatrice, respecter les disciplines et la collégialité

En cette fin d'année 2024, la situation des universités est particulièrement grave. Comme tous les services publics, elles risquent de subir des coupes budgétaires massives parce que le gouvernement se refuse à envisager toute autre politique que celle qui a été menée depuis 2017 et qui consiste à diminuer les dépenses publiques au lieu d'augmenter les recettes.

Pourtant, il est possible de revenir sur certaines dépenses comme le Crédit Impôt Recherche ou le financement public des établissements privés, permettant d'abonder le financement des établissements publics.

Par ailleurs, les attaques contre les libertés académiques se multiplient, sous l'influence de l'extrême-droite, et entravent le principe pourtant reconnu constitutionnellement de l'indépendance des enseignant·es-chercheur·es. L'accueil des étudiant·es étranger·es est rendu de plus en plus difficile, à rebours des besoins de formation et d'investissement dans le développement des connaissances.

L'URN doit refuser de s'engager dans toute nouvelle forme d'expérimentation (EPE)

Depuis 2018, une ordonnance du gouvernement « relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » a conduit à ce qu'un grand nombre d'universités dérogent au code de l'éducation et s'affranchissent de la plupart des règles de démocratie et de collégialité universitaires – le nombre d'élus pouvant être ramené à moins de la moitié des membres dans les instances de direction. À l'issue de cette expérimentation, c'est la plupart du temps le statut de Grand Établissement qui est privilégié, dérogatoire lui aussi, et qui peut permettre, par exemple, d'augmenter les droits d'inscription bien au-delà du montant fixé par arrêté ministériel.

Nos élu·es défendront le statut actuel de l'URN régi par le code de l'éducation et refuseront toute étape de transformation en établissement public expérimental.

Nos engagements pour le mandat 2024-2028

Nous refusons la sélection et défendons le principe de l'accueil du plus grand nombre d'étudiant·es, de faire fonctionner l'université pour ses usager·es et non pour appliquer des règles bureaucratiques.

- Pour une université qui mène le combat pied à pied avec sa tutelle pour sortir du marasme des sous-dotations, de la précarité et de l'austérité budgétaire (il nous manque plusieurs centaines de postes de titulaires pour simplement rattraper la moyenne nationale) ;
- Pour une université dont la politique puisse être débattue par les personnels, où les instances représentatives restent élues, et disposent d'une information complète et fiable ;
- Pour que les recrutements demeurent sur statuts nationaux ;
- Pour un plan de sortie de la précarité ;
- Pour une rupture avec l'individualisation par les traitements et par les primes :
 - > alignement de la prime des PRAG-PRCE (PES) sur la composante C1 du RIPEC des EC
 - > montant minimum pour la prime C3 (3500€) pour qu'elle puisse être attribuée le plus largement possible
 - > poursuivre l'amélioration des régimes indemnitaires BIATSS en particulier les contractuel·les en CDD
- Pour une défense de nos formations publiques face à la multiplication dans la métropole d'établissements privés en concurrence directe avec nos diplômés.

Élections du 19 au 21 novembre 2024
Conseil d'administration



POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Développer une politique scientifique ouverte à la mesure des enjeux d'aujourd'hui et de demain

Pour une politique scientifique ambitieuse pensée à long terme, sur des crédits récurrents, diverse, libre, ouverte et portée par des personnels enseignants, chercheurs et BIATSS bénéficiant de la stabilité et de l'indépendance garantie par le statut de fonctionnaire.

Nous refusons de soumettre la recherche aux intérêts du privé et du pouvoir politique qui, comme la crise COVID l'a montré, ne sont pas les plus à même de définir les priorités scientifiques.

Agir pour l'amélioration des conditions de travail et contre la précarité

Nos élu.e.s s'engagent pour :

- une répartition plus juste des emplois dans les différentes composantes et services de manière à prendre en compte la surcharge de travail ;
- une action concrète en faveur d'une égalité entre les femmes et les hommes à l'université, contre toutes les discriminations et en faveur de l'inclusion. Aujourd'hui encore, les écarts de carrière entre les femmes et les hommes demeurent injustifiables pour toutes les catégories de personnels, elles sont encore accentuées à l'université de Rouen par le choix d'attribuer une part importante des primes aux catégories les plus élevées ;
- une véritable lutte contre les risques psycho-sociaux et les violences sexistes et sexuelles avec l'affectation des moyens nécessaires.

Nous défendons le principe de la réduction de la précarité et de la sous-traitance : l'université doit mener une politique permettant de titulariser ou stabiliser un maximum de personnels précaires via des campagnes d'emplois qui incluent des concours internes.

Lors des deux dernières mandatures, les équipes de direction ont mis en place une politique de campus, souvent contre l'avis des personnels et de leurs représentant·es, qui ont conduit à la création d'un échelon administratif supplémentaire et à une perte de lisibilité pour les personnels. Nous demandons qu'un bilan objectif en soit tiré. Nous nous opposons par ailleurs à l'acte 2 de l'autonomie qui prévoit notamment une modulation des services et la disparition des statuts définis nationalement. Nous nous engageons également à lutter contre les contrats type « chaire de professeur junior ».

Nos candidat·es au Conseil d'Administration

Collège A

Élise Lemerrier (PU SHS)
Rivo Randrianarivony (PU IAE)
Isabelle Milazzo (PU IUT)
Salih Akin (PU LSH)
Irène Pereira (PU SHS)
Luc Benoît à la Guillaume (PU LSH)
Muriel Durandetti (PU IUT)
Léo Glangetas (PU ST)

Collège B

Wandrille Hucy (Mcf INSPE)
Magali Sizorn (Mcf STAPS)
Frédéric Desaint (PRAG IUT)
Nejla El Gharbi (Mcf Santé)
Éric Laugerotte (Mcf ST)
Élodie Rivet (Mcf ST)
Laurent Lemarchand (Mcf LSH)
Sylvie Alix (vacataire IUT Rouen)

Collège BIATSS

Franck Bouzard (ASI STAPS)
Ana Paula Lemos (Mag. BU Santé)
Alexandre Poux (IGR CORIA)
Aurélia Baheux (Inf. SUMPPS)
Alban Alexandre (Tech. Pasteur)
Maggy Mahey (ATRF Évreux)

Personnels titulaires et contractuel·les, votez pour les listes FSU-CGT !